

SCI Michel THOMAS

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: vendredi 8 avril 2022 14:12
À: SCI Michel THOMAS
Cc: Cabinet TROUVIN
Objet: ORDRE DE MISSION + DATE VISITE _ La Plateforme du Bâtiment - 220, Boulevard de la Villette - 75019 PARIS - 22.117
Pièces jointes: PLATEFORME DU BATIMENT_ORDRE DE MISSION EA.xlsx

Bonjour Monsieur THOMAS,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous et ci-joint les éléments transmis par l'Expert Garraud.

Je me charge de lui transmettre le bail et le congé.

Pourriez-vous me transmettre le dernier appel de loyer, l'acte de propriété, la note sur les éventuels travaux devant être réalisés à brève échéance ainsi que les plans et relevés de surfaces que vous jugerez utiles ?

Il convient également de remplir l'ordre de mission ci-joint et plus particulièrement d'y apposer le cachet de la SCI, de le dater, le signer et d'y ajouter préalablement la mention « bon pour accord ». Merci de me retourner ce document une fois rempli, accompagné des autres éléments requis pour que je puisse ensuite faire un envoi global des pièces à l'Expert.

Par ailleurs, pourriez-vous déterminer si un rendez-vous sur place pourrait se tenir le 19 avril prochain pour permettre à Monsieur GARRAUD sa visite sur site et qui sera le contact de l'Expert sur place (idéalement vous) ?

Vous relèverez que l'ordre de mission comprend également une proposition pour l'estimation de la valeur vénale du site que Monsieur GARRAUD peut donc également établir.

Bien cordialement,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



De : Cabinet Maigné-Gaborit & Garraud <secretariat@mgg-experts.com>
Envoyé : vendredi 8 avril 2022 12:38
À : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Cc : Cabinet TROUVIN <cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr>

Objet : ORDRE DE MISSION + DATE VISITE _ La Plateforme du Bâtiment - 220, Boulevard de la Villette - 75019 PARIS - 22.117

Maître,

Nous vous remercions pour votre mail et vous adressons ci-joint l'ordre de mission à remplir (partie « Facturation » et « Contact pour la visite) et à nous retourner signé avant la date de visite avec les documents suivants :

- Bail et avenants
- Congé ou demande de renouvellement
- Dernier appel de loyer
- Acte de propriété
- Note sur les éventuels travaux devant être réalisés à brève échéance
- Plans et relevé de surfaces

L'ordre de mission intègre l'estimation de la valeur locative (3 200 € HT) auquel nous avons ajouté les honoraires de la valeur vénale (1 500 € HT à faire valider par votre client)

Nous vous proposons la date suivante pour la visite des locaux qui sera effectuée par notre Expert, M. Raphaël GARRAUD :

- **Mardi 19 avril 2022 à 10h**

Pourriez-vous nous indiquer si vous retenez cette date, et nous indiquer le nom et les coordonnées de la personne qui sera sur place ainsi que le motif qui aura été donné pour la visite.

Bien cordialement,



Hélène FERRARI
Responsable Administrative

Cabinet MAIGNE-GABORIT & GARRAUD
11, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 40 71 01 70
secretariat@mgg-experts.com
www.mgg-experts.com

De : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>

Envoyé : mercredi 6 avril 2022 11:31

À : Raphaël GARRAUD <rgarraud@mgg-experts.com>

Cc : Cabinet TROUVIN <cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr>

Objet : SCI Michel THOMAS : La Plateforme du Bâtiment : Estimation de loyer de renouvellement

Bonjour Raphael,

Je te prie de bien vouloir trouver ci-dessous le courriel d'accord de la SCI MICHEL THOMAS sur son devis d'intervention 😊

Pour organiser la suite de ta mission, n'hésite pas à m'indiquer quels sont les infos / documents dont tu as besoin, étant précisé que l'adresse de facturation est la suivante :

SCI Michel THOMAS
9 impasse Les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN

Le client étant Monsieur Thierry THOMAS joignable au : 06 07 04 66 88 (un Monsieur assez âgé, qui connaît un peu la matière)

Par ailleurs, Monsieur THOMAS me demande si tu accepterais une seconde mission sur le même site consistant à faire une estimation de la valeur vénale du site.

A ta disposition pour tout renseignement complémentaire sur ce dossier.

Bien à toi,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



De : SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>

Envoyé : lundi 4 avril 2022 10:47

À : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>

Objet : RE: SCI Michel THOMAS : La Plateforme du Bâtiment : Estimation de loyer de renouvellement

Bonjour Maître,

Suite à vos propositions, je valide, pour un montant de 3.200 € HT, le devis de M. GARRAUD pour l'expertise immobilière dans le cadre de l'offre de renouvellement de bail de notre locataire.

Bien cordialement

Th. THOMAS